

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 25 (1887)
Heft: 7

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que per dézo faut einfatâ,
On lo viré dè l'autra pâ....
Lo faut, aprés, sailli dè l'herba,
Lo mettre ein manao poui ein dzerba,
Et lo menâ vai la mâison,
Lo dressi contré l'éboiton,
Lo fémé, lè mourets, lè portès,
Lè z'adzès, contré totès sortès
D'affére ào redou dâo sélâo,
Po lo chetsi lo mî qu'on pâo ;
Et à l'avri de 'na barqua,
Preindrè lo batioret, la braqua,
Braquâ, batiôrâ à tsavon
Lo gros mâclio, lo fin brougnou ;
Et s'ein batioreint cein trevougne,
D'on coup dè viâodze su 'na grougne,
On frantsè lo gros bet trâo du
Que n'est tot parâi què rebu.
Adon, faut ourè quinna chetta
Cein vo fâ quand tsaquîe pernetta
Sè met à maniyi l'uti :
L'est on concert à grand trafi
Yô la braqua zonnè la basse ;
Lo batioret, que la dépasse
Po lo brelan, fâ lo ténor,
Tandi que lè femme à lâo tor,
Font lè partiès dè clérinettes
Ein faseint remoâ lâo tapettès ;
Enfin quiet ! y'a mé dè bôcan
Qu'à dix cabarets ào bouan.
Se fâ pas tsaud, cauquîes dzévallès
Dè bou set et on part d'êtallès
Que bourlont dein lo fond dâo crâo
Porront reimplaci lo sélâo,
Kâ lo tsenévo ne sè trosse
Què quand l'est bin set, et po cosse
Faut dâo fû, sinon on bio dzor,
A mein qu'on lo chetsâi ào for.

(A suivre.)

G.-C. D.

Madame Jungo, détenteur du café de l'Hôtel-de-Ville, à Fribourg, nous adresse les lignes suivantes :

« Monsieur le Rédacteur,

Les habitués de mon café ont eu déjà plusieurs contestations, discussions, etc., sur l'origine du mot *cordonnier*, pour désigner celui qui fait et raccommode les souliers, les bottes, etc., en un mot la chaussure en général. Pourquoi ne l'appelle-t-on pas *chaussurier*, *bottinier*, *soulierier*, etc., au lieu de *cordonnier*, qui n'a aucun rapport avec soulier ? D'où vient ce mot ?... Vous me feriez plaisir, Monsieur, de mettre quelques lignes en réponse dans votre intéressant *Conteur vaudois*.

Dans cette attente, etc. »

Les explications que Larousse donne à ce sujet nous paraissent parfaitement claires :

« L'étymologie qu'on a proposée du mot *cordonnier*, en le faisant dériver de *cordon*, est évidemment inacceptable. Il suffit, pour s'en convaincre, de citer les formes anciennes du mot *cordouanier*, *cordounier*, *corduennier*, qui n'ont pu provenir de *cordon*. *Cordonnier* vient, en effet, d'un vieux mot, *cordouan*, qui désignait le cuir et surtout celui de Cor-
doue. C'est ainsi que le métier de cordonnier a été caractérisé par le nom de la principale matière qu'il employait. »

Un de nos abonnés a retrouvé, dans de vieux papiers, un numéro de *l'Observateur du Jura*, se publant à Porrentruy en 1838, où nous lisons, sous la rubrique : *Canton des Grisons*, ces curieux renseignements :

« La commission militaire fédérale fait dans son rapport à la diète le plus triste tableau de la dernière inspection des milices de ce canton. Quoique pour faciliter les choses, la commission eut consenti à ce que l'inspection eût lieu par détachements sur plusieurs points différents, une grande partie des hommes manquait dans les rangs, et ceux qui étaient présents étaient presque tous des remplaçants, vieillards et enfants, tandis que les véritables soldats étaient là comme spectateurs. La troupe n'était ni armée, ni équipée ; elle n'était pas même organisée par compagnies, et quant à l'instruction, il n'en était pas question, les tambours et les trompettes seuls étaient bien exercés (le contingent grison fait donc au moins *du bruit* ; c'est déjà un point capital aujourd'hui). La commission conclut, et le vorort avec elle : 1^o A ce que la loi militaire cantonale soit soumise à une révision dans le courant de 1839 ; 2^o A ce qu'une nouvelle inspection ait lieu en 1841 ; 3^o A ce que de semblables inspections aient lieu d'année en année, jusqu'à ce que le canton se soit mis en règle. »

Que deviendrait notre neutralité, notre attitude militaire, si nous n'avions pas fait dès lors des progrès immenses dans ce domaine. Il faudrait se borner, en cas de guerre entre nos puissants voisins, à mettre cet écriteau à la frontière : *Défense de passer*, plutôt que de faire les frais inutiles d'une mise sur pied.

Un visiteur égoïste.

Sous ce titre, M. Lucien Ducommun, publie, dans le *Réveil de Neuchâtel*, un article fort spirituel auquel nous empruntons les passages suivants :

Hier, j'étais au travail, me hâtant de profiter d'un moment d'inspiration passagère, et plongé dans mes papiers jusqu'au cou. On frappe à ma porte, et je vois un Monsieur que je reconnais vaguement pour l'avoir rencontré la semaine passée à une soirée où j'eus l'imprudence de causer longuement avec lui, et où il me promit, sans que je l'invitasse, de ne pas tarder à venir me faire une visite. Ce Monsieur s'avance vers moi tout souriant, me serre une main... que je ne lui tendais pas, et il était déjà assis avant que j'eusse songé à lui offrir un fauteuil.

J'étais un peu contrarié ; mais je tâchai de n'en rien faire voir, et j'entamai la conversation, en y mettant les formalités d'usage. — Je sentais l'inspiration du moment se calmer et s'éteindre, et cette foule d'idées qu'elle entraîne à sa suite, s'envolent les unes après les autres : il me semblait que ma plume et mon papier m'attiraient doucement par derrière. « Espérons qu'il s'en ira bientôt, me disais-je, il aura sans doute assez d'esprit pour voir qu'il me gêne ». — Mais bien peu de gens ont cet esprit-là et mon homme ne parlait nullement de s'en aller. Au bout de vingt minutes la conversation était tombée par degrés. Je baillai, il bailla !

— On est bien dans vos fauteuils, dit-il, en façon de sentence, et il se renfonça.